



**Aide à la prédication**  
**Dimanche 8 août 2021**  
**10<sup>ème</sup> dimanche après la Trinité**  
**Exode 19, 1-6**

Julien Nathanaël Petit  
Aumônerie universitaire  
Strasbourg

**Un texte - apéritif ?**

La mention d'Exode 19 renvoie inexorablement lecteurs ou auditeurs un chapitre plus loin, en Exode 20, à l'énoncé des tables de la Loi à Moïse. Exode 19 est-il, par conséquent, autre chose qu'un apéritif à ce moment décisif ?

En jouant un peu avec le sens du mot, la réponse est positive, avec quelques nuances. L'apéritif ayant tendance à devenir un moment auto-suffisant, il fait parfois oublier jusqu'au repas qu'il est censé *ouvrir*, selon l'étymologie du verbe latin *apere*.

Exode 19, 1-6 *ouvre* effectivement une nouvelle page de la marche au désert, celle de la communication de l'alliance à travers son code. Page qui se ferme partiellement au ch. 24, mais l'on peut y ajouter encore l'épisode du veau d'or en Exode 32-34 qui aboutit à l'écriture des nouvelles tables. Ces chapitres 19 à 24 forment la deuxième partie du livre de l'Exode.

Jusque-là, il n'a été question, dans le livre, de loi, ni de révélation dans les déclarations divines, mais essentiellement de l'intention de conduire le peuple dans une autre terre que l'Égypte, où coulent lait et miel (3, 8).

Le chapitre 19 marque donc une rupture dans la narration de l'Exode.

Toutefois son contenu ne se limite pas à quelques amuses-bouches. Les versets 1 à 6 en particulier résument l'essentiel du contenu de ce qui

suivra, en peu de mots : montée, descente de la montagne, rôle de Moïse, don de l'alliance, approbation du peuple.

### **Du bras qui libère à la main qui écrit**

Le changement qui s'opère se traduit par le mode de relation entre Dieu et le peuple. Celle-ci passe de *voir* à *entendre* ; de « *vous avez vu vous-mêmes* » (v 4) à « *si vous m'écoutez et gardez mon alliance* » (v 5).

La suite le confirme. Les chapitres où est scellée la révélation de la Loi soulignent cette dichotomie relationnelle : le peuple, au pied de la montagne, voit le phénomène orageux au sommet, qui constitue une sorte d'extériorité de la rencontre entre Dieu et Moïse (20,18). Moïse quant à lui se tient dans une « obscurité épaisse » (20, 21) dans laquelle il lui est impossible de voir son interlocuteur, mais où il est possible de l'entendre.

La primauté est donc donnée à l'écoute, mais elle n'est pas exclusive de la vue. Les deux aspects de la révélation se montrent plutôt complémentaires, comme ils l'étaient avant, avec l'usage des signes et des prodiges pour guider la sortie d'Égypte et la marche d'un peuple réticent et sceptique dans le désert.

L'épisode du Sinaï vient donner un relief (c'est le cas de le dire) particulier à cette double modalité de la présence de Dieu parmi les Israélites, que l'on retrouvera dans le Nouveau Testament (en particulier dans l'évangile de Jean) et qui demeure une tension fondamentale de la foi.

### **Un pour tous, tous pour un**

Le fait n'est pas nouveau, mais il se trouve exacerbé par le lieu choisi pour l'alliance : une montagne qui, invariablement, nous met en face d'un choix : monter, ou non.

Ce choix met en lumière de manière nouvelle le rôle joué par Moïse, seul à gravir les pentes du Sinaï : « *Moïse monta vers Dieu* » (v 3). La révélation sera marquée par une succession de montées et de descentes dans lesquelles Moïse apparaîtra à la fois comme « *représentant du peuple devant Dieu* » (19,19) et comme porte-parole de Dieu devant le peuple.

Le libérateur qu'est Moïse cumule donc encore ici les fonctions de prophète, de roi et de prêtre, selon une forme de concentration des pouvoirs que l'alliance elle-même conduira à éviter, et que le Nouveau Testament ne reconnaîtra plus qu'au Christ.

Toutefois, deux limites significatives sont d'ores et déjà données ici.

## « Un royaume de prêtres » (v 6)

L'entrée dans la nouvelle alliance de la Loi ne devra consacrer ni une tribu (celle d'Aaron), et encore moins un chef suprême, Moïse, à la prêtrise, mais tout un peuple.

On retrouve ici la logique d'élection et de descendance concernant ceux qui sont la « *maison de Jacob* » (v 3), marqués dans leur chair par le signe de la circoncision. Cette logique est interne au peuple, et relève d'un ordre quasi naturel, puisqu'elle s'appuie sur une hérédité, que le judaïsme, malgré sa diversité, n'a jamais démenti.

L'alliance signifie une appartenance réciproque : je suis votre Dieu/vous êtes mon peuple. Le « *Je suis* » de la première manifestation à l'Horeb (Exode 3) est aussi le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dans un mélange détonnant d'ontologie et d'histoire, d'essence et d'existence.

Nommer les Israélites « *Royaume de prêtres* » et « *nation sainte* » marque cette appartenance. Ce statut n'obéit pas seulement à une logique interne d'élection, mais aussi à une logique externe de vocation. C'est bien le Seigneur de toute la terre qu'Israël est appelé à honorer et à servir, car « *toute la terre m'appartient* » (v 5). Ce que nous rappelle avec force le Psaume 24, et d'autres références. La prêtrise du peuple est donc à entendre dans le double vis-à-vis de Dieu et des peuples de la terre. « *Toutes les nations seront bénies en toi* » (Gn 12) avait déjà déclaré Dieu à Abraham. Une vocation, et par conséquent une responsabilité, fonde le peuple de l'Alliance.

## Pouvoir partagé

Deuxième limite posée au pouvoir de Moïse : celui-ci est désormais partagé.

Au chapitre 18, son beau-père Jethro, le voyant dépassé par l'ampleur de la tâche, lui avait conseillé de nommer des anciens. Leur tâche serait de « *juger les querelles du peuple* » (18, 26), tandis que Moïse pourrait se concentrer sur son rôle de porte-parole/représentant de Dieu et du peuple. L'homme-orchestre de la sortie d'Égypte fut ainsi préservé d'un burn-out rédhibitoire.

Les anciens accompagneront Moïse dans la conduite du peuple. C'est à eux qu'il s'adresse lorsqu'il redescend pour la première fois de la montagne sainte (19, 7). Le nombre de 70 est plusieurs fois avancé (Ex 24, 9 ; Nombres 11), nombre symbolique s'il en est, conjugaison de perfection et de multitude que reprendra la tradition de la Septante. Et,

fait étonnant, ces 70 scelleront l'alliance avec Moïse, par un repas pendant lequel ils « *virent le Dieu d'Israël* » (Ex 24, 10). Leur rôle s'avère éminent.

### **Pistes pour la prédication**

On voit que le texte condense plusieurs thèmes importants, mais sous une forme brève, programmatique, sans grand développement. Ce qui laisse le champ relativement ouvert, mais risque d'amener à forcer le texte.

### ***Un temps de consécration***

L'idée d'appartenance est au cœur du passage. C'est une proclamation forte que l'on a tendance à négliger. Réaction de pudeur, ou mise en avant de l'intelligence au détriment du cœur, de la compréhension de Dieu plutôt que de l'amour qu'on lui porte : les explications sont sans doute diverses.

L'appartenance suppose une consécration du peuple. Dans 1 Pierre est reprise la notion du peuple de prêtres (1 Pierre 3, 9). On sait combien cette formulation a servi la vision du sacerdoce universel pour les Réformateurs.

Certaines liturgies proposent un temps appelé « consécration ». Elles n'offrent pas seulement un temps de louange, mais un rappel de la vocation à servir Dieu en tant que « mon » ou « notre » Dieu. Un rappel de baptême, un anniversaire d'ordination ou de reconnaissance de ministère, la célébration des noces de bronze, d'or ou de diamant donnent aussi l'occasion de consacrer à nouveau une alliance scellée devant Dieu.

Ces fêtes nous disent « Souviens-toi », à la manière de la Torah : Vis aujourd'hui la vocation qui t'a été donnée hier.

Nous pouvons certainement faire plus de place encore aux paroles de consécration dans notre vie personnelle.

### ***Du pouvoir***

Les temps présents nous rendent très attentifs à l'exercice du pouvoir, alors qu'un nouvel aspect a vu le jour : le pouvoir sanitaire.

Rien de tel avec Moïse, mais son rôle de prophète et d'intercesseur entre le Sinaï et la plaine nous ramène malgré tout à ce genre de problématique.

Qui exerce le pouvoir ? Au nom de qui ? La présence des anciens, l'acclamation du peuple donnent un peu plus d'épaisseur à la question.

Ce pouvoir est à entendre comme étant de nature spirituelle. Moïse parle et agit au nom de Dieu. Le Premier Testament ne connaît pas, comme nous la connaissons, la liberté de conscience, mais il en sera déjà autrement dans le Nouveau : « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* » (Actes 5, 29).

L'obéissance demandée dans le cadre de l'alliance reste à mettre dans le cadre plus général de la libération du peuple, donc d'un accès à la liberté. Une liberté qui apparaît comme une réalité difficile à appréhender, qui engendre beaucoup d'amertumes et de ressentiments, en lien direct avec l'autorité des chefs (ici de Moïse, dont l'autorité a été très contestée). Nous connaissons bien ces formes de protestations retenues et détournées, et savons qu'elles peuvent conduire au choix des extrêmes pour sortir de leurs impasses. Il est en quelque sorte toujours urgent d'y revenir.